## VITE DIT

## On supprime la taxe carrière

En 2018, les entreprises d'exploitation de carrière ne payeront plus la taxe carrière. Un manque à gagner de 15 000 € pour la Commune d'Ouffet mais qui sera compensé par la Région wallonne.

## Voiries au parc artisanal

Deux nouvelles voiries ont été créées au sein du parc artisanal d'Ouffet. Il s'agit de la rue du trou des loups et du rond-point du parc.



